



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
coordination des programmes statistiques

Rapport du Comité de coordination des activités de statistique

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du Comité de coordination des activités de statistique, qui donne un aperçu des travaux menés par le Comité en 2019 et récapitule les principales conclusions auxquelles il est parvenu à ses trente-troisième et trente-quatrième sessions, tenues respectivement à New York le 4 mars 2019 et à Copenhague les 12 et 13 septembre 2019. La Commission de statistique est invitée à tenir compte des vues du Comité dans ses débats sur les différents points de l'ordre du jour et à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2020/1.



Rapport du Comité de coordination des activités de statistique

I. Introduction

1. Le Comité de coordination des activités de statistique est un organe interinstitutions qui encourage les organisations régionales, supranationales et internationales à se concerter et à coopérer dans le cadre des programmes statistiques. Il offre un espace de discussion à ses membres, tous très motivés, et incite les organisations internationales à adopter de bonnes pratiques dans le cadre de leurs activités statistiques, conformément aux principes régissant les activités statistiques internationales et compte tenu des contraintes que leur imposent leurs dispositifs de gouvernance et leurs ressources budgétaires. Les membres du Comité ont à cœur de s'associer activement à l'établissement d'un système statistique mondial coordonné qui produit et diffuse des statistiques de qualité, notamment en renforçant les systèmes statistiques régionaux et nationaux et en veillant à leur bon fonctionnement.

2. Le Comité a tenu deux sessions en 2019 : la trente-troisième à New York le 4 mars 2019, préalablement à la cinquantième session de la Commission de statistique, et la trente-quatrième, qui a été accueillie par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à Copenhague les 12 et 13 septembre 2019. Ces sessions ont été présidées par les deux Coprésidentes du Comité : Martine Durand, Statisticienne en chef et Directrice de la Direction des statistiques et des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et Angela Me, Directrice du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

3. On trouvera dans le présent rapport un aperçu d'ensemble du travail accompli par le Comité en 2019 et un récapitulatif des principales conclusions auxquelles il est parvenu à ses trente-troisième et trente-quatrième sessions.

II. Composition, direction et mandat du Comité

4. Le Comité compte actuellement 45 membres¹, dont 40 ont assisté à au moins une de ses sessions en 2019.

5. Outre ses deux Coprésidentes, le Comité a été aidé dans son travail par trois Vice-Présidents : la Directrice générale d'Eurostat, Mariana Kotzeva, le Directeur du Centre africain pour la statistique rattaché à la Commission économique pour l'Afrique, Oliver Chinganya, et le Directeur général du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, Sabir Al Harbi.

6. À sa trente-quatrième session, le Comité a élu deux Coprésidents pour un mandat de deux ans : M^{me} Me et Haishan Fu, Directrice du Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale. Il a également élu M^{me} Kotzeva, M. Chinganya et Steve MacFeely, Chef du Service des statistiques et de l'information sur le développement de la CNUCED, aux postes de Vice-Présidents pour un mandat de deux ans.

¹ Voir <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/members.cshhtml>.

III. Méthodes de travail

7. En dehors des deux sessions annuelles, le Comité reste actif grâce à un réseau d'équipes spéciales chargées de donner suite aux décisions qui ont été prises durant les sessions ordinaires. Ces équipes choisissent leurs propres méthodes de travail et organisent leurs propres réunions, en fonction de leurs besoins. Elles établissent des documents sur l'état des questions traitées et les résultats de leurs travaux et rendent compte au Comité pour que celui-ci se prononce lors de ses sessions ordinaires. Dans le cadre des fonctions de secrétariat qu'elle assume pour le Comité, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat collabore étroitement avec le Bureau du Comité, facilite la communication entre les membres du Comité et établit les rapports des sessions ordinaires et le rapport annuel qui est présenté à la Commission de statistique ; elle tient également à jour les pages du Comité sur son site Web².

8. Depuis la quarante-quatrième session de la Commission de statistique, le Comité a pris l'habitude de faire des déclarations communes sur des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission qui l'intéressent. Ces déclarations doivent bénéficier d'un large soutien des membres du Comité pour que les Coprésidents puissent s'exprimer au nom de celui-ci. Comme c'est le cas depuis quelques années, la première session de l'année (en l'occurrence, la trente-troisième session), qui s'est tenue peu avant la session de la Commission de statistique en mars 2019, a été consacrée en grande partie à l'établissement de la version finale de ces déclarations communes, qui ont ensuite été présentées par les Coprésidentes à la Commission à sa cinquantième session, en 2019³. Le Comité prévoit également de faire des déclarations communes à la cinquante et unième session de la Commission.

9. Le Comité a établi un programme de travail pluriannuel, fondé sur les résultats d'une enquête menée auprès de ses membres au sujet des thèmes prioritaires propices aux concertations et aux échanges de données d'expérience. Il tient à ce que ses domaines d'activité et ses débats donnent lieu à des publications, des documents ou des sites Web, de façon à accroître la portée et la visibilité de ses travaux.

IV. Travaux du Comité en 2019

A. Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Depuis sa vingtième session, tenue à Francfort (Allemagne) au quatrième trimestre de 2012, le Comité a inscrit les questions ayant trait à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'ordre du jour de toutes ses sessions.

11. La Division de statistique a continué d'informer régulièrement le Comité des révisions apportées au cadre d'indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, compte tenu du fait que les organisations internationales jouent un rôle essentiel pour ce qui est des indicateurs relatifs à leurs domaines d'intervention et qu'elles sont tenues de suivre l'exécution du Programme 2030 chacune en ce qui la concerne.

² Voir <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/>.

³ En 2019, des déclarations communes ont été faites au titre des points suivants de l'ordre du jour :

3 a) (Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030) ;

3 b) (Principes fondamentaux de la statistique officielle), 3 c) (Données ouvertes) et 3 n) (Statistiques des migrations internationales).

12. Sachant que les données démographiques sont essentielles au calcul de nombreux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le Comité a chargé une équipe spéciale d'étudier la façon dont elles sont utilisées dans le suivi des objectifs à l'échelle mondiale, car elles sont l'un des principaux facteurs expliquant les différences entre les indicateurs nationaux et ceux publiés par les organismes responsables. L'équipe spéciale, dirigée par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, a présenté un rapport préliminaire au Comité au début de 2019, dans lequel elle proposait : a) de mettre à jour les « World Population Prospects » (perspectives de la population mondiale) pour donner la priorité à la production d'estimations annuelles de la population par année d'âge, et ce à partir de la révision 2021 ; b) d'améliorer les métadonnées accompagnant les estimations démographiques ; c) de continuer à privilégier les données des « World Population Prospects » aux fins du suivi mondial des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le Comité a demandé à l'équipe spéciale d'étudier la possibilité d'élaborer des recommandations internationales concernant les estimations démographiques et d'achever ses travaux d'ici mars 2020.

13. Le Comité a continué d'être tenu au fait des travaux du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Information géospatiale au service de la statistique

14. À sa trente-deuxième session, le Comité a tenu une séance extraordinaire sur l'information géospatiale au service de la statistique, au cours de laquelle ses membres ont eu l'occasion de présenter leurs activités relatives aux différents usages des systèmes d'information géospatiale, et qui a donné lieu à des exposés très variés. Il a ensuite dressé un bilan de la situation afin de déterminer les domaines dans lesquels ses membres pourraient gagner à se concerter et à créer une plateforme commune, notamment en vue d'établir un dialogue actif avec le secteur géospatial. L'enquête, menée à la mi-2019, a montré que de nombreux organismes utilisaient les données et les outils géospatiaux principalement à l'étape de la diffusion des données, mais que davantage pourrait être fait au stade de la collecte et du traitement des données. Elle a mis en évidence des domaines d'intérêt commun, ce qui pourrait constituer une excellente raison pour les membres du Comité de collaborer entre eux. Les résultats préliminaires ont d'abord été présentés à la session extraordinaire organisée par le Comité au soixante-deuxième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique, tenu à Kuala Lumpur en août 2019, puis à la trente-quatrième session du Comité à Copenhague. Le Comité a décidé de remplacer la coopération informelle au niveau technique par un cadre de collaboration plus institutionnel. Dans un premier temps, les membres du Comité pourraient mettre en commun les outils et les applications qu'ils ont déjà développés.

15. Le Comité a décidé de se rapprocher du Réseau géospatial des Nations Unies pour continuer d'appuyer la coopération entre les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale, éventuellement au moyen d'activités conjointes. Dans un premier temps, les Coprésidentes ont participé par visioconférence à la réunion du réseau qui s'est tenue en septembre 2019. Un appel téléphonique entre les Coprésidentes et les représentants du réseau est prévu pour janvier 2020.

C. Politiques concernant les données publiques

16. À sa trentième session, le Comité avait tenu un premier débat sur les politiques concernant les données publiques et créé une équipe spéciale, dirigée par la Banque mondiale, qui est chargée d'évaluer les pratiques des membres du Comité en la matière. Il étudie régulièrement les résultats de ces évaluations.

17. Dans sa dernière évaluation, examinée à la trente-quatrième session, l'équipe spéciale a réaffirmé que la plupart des membres du Comité avaient généralement pris en compte les principes liés aux données ouvertes dans leurs pratiques de diffusion des données et que des progrès avaient été faits dans les deux domaines qui avaient été considérés comme pouvant être améliorés dans l'évaluation de 2018, à savoir les formats de fichiers ouverts et l'octroi de licences. Sur la base de ces conclusions, le Comité a décidé d'étudier plusieurs formules en vue de mettre en place un système de licence générale pour les données, que les organismes des Nations Unies pourraient utiliser. L'équipe spéciale présentera un bref compte rendu de ses travaux en mars 2020, durant lequel elle fera une proposition concernant la méthode à adopter pour procéder à une évaluation complète des pratiques en matière de données ouvertes et le moment où celle-ci devrait avoir lieu.

D. Publications du Comité

18. Le Comité a publié sur son site Web divers documents, dont un document de réflexion datant de septembre 2016 intitulé « Case studies: using non-official sources in international statistics »⁴, qui complète le document intitulé « Recommended practices on the use of non-official sources in international statistics » paru en novembre 2013⁵. D'autres publications et outils, tels que le « Global Inventory of Statistical Standards » (inventaire mondial de normes statistiques), sont disponibles sur les pages Web du Comité⁶.

E. Participation du Comité à des conférences internationales

19. Le Comité a organisé une session extraordinaire sur l'information géospatiale au service de la statistique à l'occasion du soixante-deuxième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique, qui s'est tenu à Kuala Lumpur du 18 au 23 août 2019. On trouvera sur les pages Web du Comité les exposés qui y ont été présentés.

F. Sessions de 2020

20. Le Comité a décidé que sa trente-cinquième session se tiendrait à New York le 2 mars 2020, en prélude à la cinquante et unième session de la Commission de statistique. La trente-sixième session se tiendra à Washington au quatrième trimestre de 2020 et sera accueillie par la Banque mondiale.

⁴ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub/2016docs-28th/E-publication.pdf>.

⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/practices.pdf>.

⁶ Voir <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/>.

V. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

21. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.
